



Assemblée générale

Distr. générale
30 juillet 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 64 a) de l'ordre du jour provisoire*

Développement social : suite donnée

au Sommet mondial pour le développement social
et à la vingt-quatrième session extraordinaire
de l'Assemblée générale

Rapport sur la situation sociale dans le monde en 2007 : l'impératif de l'emploi

Résumé

1. Le *Rapport sur la situation sociale dans le monde, 2007* fait partie d'une série de rapports sur le sujet commencée en 1952. L'objet de cette publication est de servir de base aux débats et à l'analyse des questions socioéconomiques au niveau intergouvernemental. On trouvera ici un résumé à l'usage de l'Assemblée générale. Le rapport intégral sera publié plus tard dans l'année en tant que publication des Nations Unies.

Introduction

Nous sommes résolument en faveur d'une mondialisation équitable et décidons de faire du plein-emploi et de la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif, les objectifs fondamentaux de nos politiques régionales et internationales en la matière et de nos stratégies nationales de développement, y compris celles qui visent à réduire la pauvreté, dans le cadre de nos efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

[Document final du Sommet mondial de 2005
(résolution 60/1 de l'Assemblée générale, par. 47)]

2. Depuis le Sommet mondial pour le développement social, tenu en 1995 à Copenhague, les Nations Unies ont souligné le rôle de l'emploi productif dans la réduction de la pauvreté et dans le développement social.

* A/62/150.



3. La notion de travail décent fait désormais partie du lexique de l'analyse du travail depuis qu'elle a été introduite par l'Organisation internationale du Travail (OIT) en 1999. Par travail décent on doit entendre un travail satisfaisant pour celui qui l'accomplit, un travail qui facilite son épanouissement personnel et contribue au bien-être de la société et à celui de sa famille. Une société soucieuse d'encourager le travail décent est une société où chacun vit dans des conditions de sécurité économique élémentaire et a des chances égales de développer et d'appliquer sans danger ses compétences, et peut exercer aussi un ensemble toujours plus large de droits économiques, sociaux et culturels.

4. Pendant la première décennie du XXI^e siècle, s'agissant du travail et de la main-d'œuvre, on voit apparaître un ensemble de problèmes redoutables. Les politiques suivies doivent donner la priorité à la sécurité socioéconomique car cette condition doit être remplie pour que chacun puisse faire des choix, et puisse en particulier refuser un travail dégradant ou débilitant.

Principales conclusions

- Dans la phase actuelle de la mondialisation, les marchés du travail évoluent dans le sens d'une plus grande insécurité économique et d'une exacerbation de la plupart des formes d'inégalité, et cela compromet la possibilité, pour chacun, de vivre d'un travail décent et d'un emploi satisfaisant.
- Dans le monde, beaucoup de jeunes vivent encore dans la pauvreté et 130 millions de jeunes ne savent pas lire.
- Les personnes handicapées sont, plus que les autres, exposées au chômage ou au sous-emploi. Il existe une forte corrélation entre handicap et pauvreté.
- Parmi les groupes les plus pauvres d'une société les populations autochtones sont surreprésentées. Dans la plupart des pays, les taux de chômage des autochtones sont sensiblement plus élevés que la moyenne nationale.
- Les gouvernements et les employeurs, dans le monde, dans leur volonté de rester économiquement compétitifs ou de le devenir, ont pris de nombreuses mesures pour accroître la flexibilité du marché du travail, mais cela a engendré, pour la plupart des catégories de travailleurs, une plus grande insécurité.
- À l'échelle mondiale, on voit se multiplier les emplois informels, les contrats de courte durée, qui sont tels que le travailleur, dans son emploi, a droit à moins de prestations et a un sentiment de précarité.
- La déréglementation, la privatisation et la commercialisation des services sociaux, intervenues récemment, ont entraîné une diminution des emplois et de la sécurité du revenu, les travailleurs étant moins bien défendus et représentés dans ces secteurs.
- Les contrats types, qui sont souvent le résultat de négociations collectives, font place de plus en plus à des contrats individualisés, établis à l'issue d'une négociation menée individuellement entre l'employeur et le travailleur et cela entraîne un déplacement du rapport de forces en faveur des employeurs.

- La sécurité d'emploi est en outre compromise par la mondialisation des marchés financiers et l'apparition d'une offre de travail mondialisée.
- Les règlements statutaires sont remplacés par une autorégulation dans le cadre de la libéralisation qui accompagne la mondialisation et cela se traduit par une plus grande insécurité de l'emploi.
- Le principe de l'assurance sociale, composante des systèmes de protection sociale, est fragilisé dans les économies dominées par les activités économiques informelles. On ne peut plus guère envisager que l'assurance sociale soit, à l'avenir, la base de la protection sociale.

Recommandations

- Les politiques et stratégies conçues pour encourager le plein-emploi et la création d'emplois décents doivent également traiter les problèmes des inégalités de revenu et des inégalités sociopolitiques.
- Les politiques de promotion de l'emploi et du travail décent doivent également être conçues pour refléter les changements démographiques et sociaux.
- Les réformes politiques et la législation qui permettraient d'améliorer l'égalité entre les groupes ethniques, les cultures, les sexes et les groupes d'âge et de protéger les droits des immigrants sur le lieu de travail et leurs libertés civiles, sont également essentielles.
- Comme de plus en plus souvent les travailleurs ont un emploi précaire, informel, échappant au cadre des négociations collectives, soit par choix soit par nécessité, il est plus important que jamais de rendre la protection sociale universelle.
- Enfin, un travail décent pour tous, plutôt que la croissance économique en soi ou même la simple création d'emplois, doit être placé au centre de la politique économique et sociale.

Chapitre premier **Emploi et travail dans le monde**

Tendances mondiales de l'emploi et du chômage

5. Entre 1996 et 2006, dans le monde, la population active a augmenté de 16,6 % pour atteindre 2,9 milliards, ce qui représente environ deux tiers des 4,6 milliards de personnes en âge de travailler, c'est-à-dire âgées de 15 ans ou plus. Pendant la même période, le taux de chômage, dans le monde, est passé de 6,0 à 6,3 % tandis que le nombre de chômeurs augmentait de 34 millions, pour atteindre 195 millions en 2006. Cette augmentation du chômage a eu lieu alors que la production économique, dans le monde, augmentait de 3,8 % par an, ce qui donne naissance au phénomène de la « croissance non créatrice d'emplois ».

6. On estime qu'en 2006, 1,4 milliard de travailleurs ne gagnaient pas assez pour qu'eux-mêmes et leur famille s'élèvent au-dessus du seuil de pauvreté, soit 2 dollars par jour, bien que la proportion de travailleurs pauvres travaillant pour moins de

2 dollars par jour ait diminué dans l'emploi total, passant de près de 55 % en 1996 à 47,4 % en 2006. Il persiste des différences régionales importantes; c'est en Asie de l'Est qu'a eu lieu la réduction la plus marquée du nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Par contraste, en Afrique subsaharienne, le nombre de gens survivant avec moins de 2 dollars par jour a augmenté.

7. Les forces démographiques mondiales ont eu un effet appréciable sur l'emploi et le chômage. Le vieillissement des populations et la baisse des taux de natalité dans les pays développés contrastent avec l'existence, dans les pays en développement, d'une population jeune avec des taux de fécondité relativement élevés. En 2005, environ 84 % de la population active mondiale vivait dans les pays en développement : l'Asie et le Pacifique représentent environ 60 % de l'emploi mondial.

8. Le fossé entre les hommes et les femmes persiste; en 2006, 49 % des femmes ont un emploi contre 74 % d'hommes. Les taux d'activité des hommes ont légèrement diminué, de 80,5 % en 1996 à 79 % en 2006. Par contraste, les taux d'activité des femmes ont atteint 52 % en 2006.

9. Le taux de chômage dans les pays développés a diminué, passant de 7,8 % en 1996 à 6,2 % en 2006 en raison d'une forte croissance économique, d'un ralentissement de la croissance de la population active et d'une augmentation de la productivité et du travail. En Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, le taux de chômage est passé de 3,7 % en 1996 à 6,6 % en 2006, ce qui reflète en partie l'impact persistant de la crise survenue en Asie en 1997 et 1998. Durant la même période, le chômage en Asie du Sud est passé de 4,4 % à 5,2 % en dépit d'une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5,8 % en 2005. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le taux de chômage est resté au voisinage de 8 % pendant la période 1996-2006, la croissance économique, de 3 % en moyenne, absorbant l'augmentation de la population active. Cela a eu aussi pour effet de diminuer la proportion de travailleurs pauvres dans l'emploi total.

10. Le chômage est très élevé en Afrique, mais la situation par pays, par sexe et par groupe d'âge est très contrastée. En Afrique subsaharienne, le taux de chômage a légèrement augmenté entre 1996 et 2006, passant de 9,2 % à 9,8 %, alors même que le PIB augmentait pendant cette période de 3,9 % par an. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le taux de chômage a baissé de 13 % à 12,2 % au cours de la même période.

Changements sectoriels

11. En 2006, dans l'emploi total mondial, la part du secteur des services a atteint 40 % et a pour la première fois dépassé la part de l'agriculture. Le secteur industriel occupe 21,3 % des travailleurs, chiffre pratiquement identique à ce qu'il était en 1996.

12. À l'échelle mondiale, on observe une diminution de l'emploi agricole. Dans la plupart des pays développés, les emplois dans l'agriculture sont assez peu nombreux et en diminution. L'emploi agricole a aussi beaucoup diminué dans les pays en développement, ce qui tient en partie à la modernisation des techniques agricoles et au passage à une production orientée à l'exportation.

13. La modernisation et la commercialisation de l'agriculture dans les pays en développement ont eu tendance à exacerber les inégalités dans les zones rurales, car ce sont les gros agriculteurs et les entreprises agro-industrielles qui en ont profité le plus. On observe ces dernières années des évolutions positives, notamment une refonte des politiques suivies dans de nombreux pays africains, des réformes agraires rendant possible un élargissement de l'activité agricole. Pourtant, à l'échelle internationale, les petits agriculteurs ont vu leurs moyens d'existence gravement affectés par les subventions agricoles et les tarifs douaniers imposés par les pays développés.

14. La désindustrialisation, qui est la tendance à supprimer des emplois industriels même quand la production manufacturière augmente, est caractéristique des pays développés depuis les années 80. Ce phénomène touche aussi de nombreux pays en développement où il se caractérise par un transfert net d'emplois de l'agriculture aux services.

15. Le système économique mondial devient rapidement un système où prédomine le secteur des services; or, dans ce secteur, les emplois sont mal payés et précaires et bien souvent sans couverture sociale. On relève aussi dans ce secteur une forte inégalité des revenus, une minorité étant employée et très bien rémunérée dans des services professionnels et personnels ou la finance.

Une croissance non créatrice d'emplois

16. Beaucoup de pays, même le monde, connaissent un phénomène connu sous le nom de croissance non créatrice emplois, quand la croissance économique se poursuit sans pour autant créer d'emplois ou quand le nombre d'emplois créés diminue pour un taux donné de croissance économique.

17. Les changements structurels et l'utilisation accrue d'une main-d'œuvre employée en sous-traitance, de façon indirecte, précaire, flexible, qui n'apparaît pas dans les statistiques de l'emploi, peut expliquer ce phénomène de croissance non créatrice d'emplois. Quelles qu'en soient les raisons, le phénomène est malvenu dans la perspective du travail décent car, dans une telle situation, les travailleurs perdent leur salaire ou la sécurité d'emploi.

Progrès de l'économie informelle et montée de la précarité

18. De plus en plus, l'emploi est informel dans beaucoup de régions du monde. Si l'on est tenté de se faire une représentation idéalisée de l'emploi structuré, il faut admettre qu'un travail décent peut comporter une certaine « informalité », pourvu qu'il y ait des garanties de sécurité.

19. Cependant, cette progression de l'emploi dans le secteur informel est étroitement liée à une précarisation du travail. La restructuration des marchés du travail entraîne de plus en plus la diffusion de formes de relations professionnelles précaires, et notamment diverses formes d'insécurité de l'emploi. À l'échelle mondiale, on a vu la multiplication des contrats de courte durée, qui accordent très peu de droits aux travailleurs qui n'ont guère l'impression d'avoir un emploi stable.

Chômage et insécurité sur le marché du travail

20. La question du chômage de longue durée est particulièrement préoccupante et c'est à cette forme de chômage qu'est associé le plus souvent l'appauvrissement, qui entraîne une perte progressive des réseaux de soutien, une perte d'énergie et de volonté, une fragilisation.

21. C'est en Europe qu'est particulièrement vive la préoccupation au sujet de l'étendue et de la gravité du chômage de longue durée. Dans les pays en développement à revenu intermédiaire, étant donné l'absence de prestations d'assurance chômage et la nécessité pour ceux qui sont touchés par le chômage d'accepter pratiquement n'importe quel travail pour survivre, les chômeurs, souvent, se résolvent à entrer dans des activités informelles ou à être sous-employés. Que l'économie d'un pays puisse ou non se remettre d'un choc économique ou social extérieur, les effets à moyen terme sur les travailleurs qui se trouvent aux marges du marché du travail risquent d'être permanents. Cette tendance comporte donc des implications majeures pour la conception et la structure des politiques sociales à appliquer.

Sous-traitance ou délocalisation

22. Alors que la mondialisation entraîne d'importants mouvements migratoires, on observe aussi une migration des emplois. L'un de ses aspects les plus contestables est l'impression que les entreprises des pays développés transfèrent des emplois vers des pays à faible revenu et à excédent de main-d'œuvre.

23. La sous-traitance et la délocalisation des emplois sont mal connues et peu étudiées. Les chiffres mentionnés ne reflèteraient qu'une partie du problème. C'est la crainte des changements possibles, avant qu'ils se produisent, qui engendre l'insécurité chez les travailleurs, et cette crainte peut les rendre plus malléables quand il s'agit d'obtenir d'eux des concessions sur leurs conditions d'emploi, par exemple une baisse de rémunération ou la perte de certaines prestations.

Le temps de travail

24. Un autre aspect de la mondialisation et de la libéralisation des marchés du travail réside dans leur impact sur le niveau et la répartition du temps de travail. Le taux d'activité des femmes a augmenté dans le monde entier, en raison surtout de la diffusion des formes d'emploi flexibles.

25. L'essor du travail à temps partiel fait partie de cette évolution, en particulier chez les jeunes qui poursuivent leurs études et chez les travailleurs âgés qui restent employés volontairement ou faute de ressources. Cette tendance a été encouragée par les possibilités offertes dans le secteur des services où le travail à temps partiel ou intermittent est plus courant et où il est plus difficile de réglementer le temps de travail.

Conclusions

26. Le monde du travail subit des transformations profondes. Les modifications de la part des grands secteurs dans l'emploi modifient à leur tour le vieux modèle de l'emploi à plein temps dans un seul métier, et le rendent peu pertinent pour comprendre l'évolution future du travail. Avant tout, le sentiment d'insécurité qui caractérise souvent les emplois dans le secteur informel et l'absence de sécurité d'emploi sont des problèmes redoutables que le XXI^e siècle devra résoudre.

Chapitre II

L'impact de la libéralisation économique et sociale à l'échelle mondiale

27. La mondialisation qui se produit actuellement s'accompagne de réformes économiques et sociales dans beaucoup de pays, partout dans le monde, et est renforcée par ces réformes. Les aspects de ces réformes qui ont des conséquences sur l'emploi et sur le marché du travail sont notamment la libéralisation des marchés, la déréglementation et la commercialisation des services sociaux et de la protection sociale, la reréglementation du marché du travail et la négociation individuelle du contrat de travail.

Libéralisation, commercialisation et instabilité économique

28. La croissance du commerce international découlant de la libéralisation n'entraîne pas d'accélération de la croissance économique si des politiques complémentaires ne sont pas simultanément suivies. En revanche, cette libéralisation semble accroître l'inégalité des revenus et les disparités salariales.

29. La libéralisation des marchés financiers, et notamment du marché des capitaux, a entraîné une intégration financière toujours plus poussée qui limite la marge de manœuvre des équipes dirigeantes nationales. L'intégration financière s'est également traduite par une plus grande instabilité des marchés et par une exacerbation de la concurrence entre les banques. L'instabilité grandissante des marchés a également entraîné une augmentation des fluctuations observées dans les économies nationales et sur les marchés du travail, suscitant une plus grande insécurité de l'emploi et une plus grande incertitude du revenu, en particulier dans les petits pays.

30. La libéralisation a facilité l'investissement direct étranger, qui s'inscrit dans une tendance à la transnationalisation de la production, où les sociétés multinationales peuvent déplacer à volonté leurs activités productives, et donc les emplois, d'un lieu à un autre assez rapidement et à peu de frais. Il arrive ainsi que l'investissement direct étranger accroisse l'insécurité économique dans un pays.

31. La prudence budgétaire a été systématiquement préconisée au cours des dernières décennies, caractérisées par la libéralisation économique. Cette prudence oblige les gouvernements à faire des coupes claires dans les dépenses sociales, pour les ramener à des niveaux ne dépassant pas les recettes fiscales, qui ont été amenuisées par des réductions d'impôt censées être incitatives. Cette diminution des dépenses sociales fait qu'elles ne peuvent plus servir à stimuler la croissance et

l'emploi, en particulier dans les pays en développement. Les dépenses publiques consacrées à la santé publique ont été particulièrement touchées.

32. Plus généralement, on a observé un allègement régulier de l'imposition du capital, tandis que l'imposition du travail s'alourdissait. En même temps, les subventions budgétaires accordées au capital ont régulièrement et fortement augmenté tandis que celles accordées au travail ont diminué, en particulier les subventions à la consommation, qui ont été amputées au nom de l'élimination des distorsions des marchés.

33. La déréglementation, la privatisation et la commercialisation récentes des services sociaux ont eu un effet profond sur les marchés du travail dans les secteurs de l'emploi qui, depuis plusieurs générations, représentaient la norme en matière de sécurité sociale. L'analyse des principales conséquences de cette transformation montrerait que l'inégalité, sous diverses formes, s'est aggravée. Le processus a affecté la nature du travail de ceux qui fournissent les services tout autant que la protection sociale et la situation des nombreuses catégories de travailleurs à qui ces services sont destinés.

34. Dans leur volonté de rester économiquement compétitifs ou de le devenir, les gouvernements et les employeurs, dans le monde entier, ont pris de nombreuses mesures pour accroître la flexibilité extérieure du marché du travail. Pour la plupart des travailleurs, cela a accru encore l'insécurité de l'emploi.

35. À l'échelle mondiale, on observe ainsi une multiplication des contrats de courte durée, qui laissent peu de droits aux travailleurs, qui ont le sentiment que leur emploi n'est pas stable. Les contrats standard, issus de négociations collectives, font souvent place à des contrats individualisés, résultat d'une négociation individuelle entre l'employeur et le travailleur. Cette évolution fait pencher la balance en faveur de l'employeur.

Migrations

36. Le mouvement mondial de déréglementation et de libéralisation sociale et économique observé depuis plusieurs décennies a également facilité les migrations à l'intérieur d'un pays et entre pays. Dans la plupart des cas, le migrant cherche une amélioration de son sort et de ses perspectives.

37. L'exode rural tend à accentuer l'inégalité et la stratification sociale dans les zones rurales. Les migrations de main-d'œuvre, surtout de jeunes femmes, des zones rurales vers des zones franches industrielles se traduisent souvent par une plus grande vulnérabilité et une plus grande insécurité économique chez ces migrantes, car dans ces zones les activités syndicales sont interdites ou sévèrement réglementées dans le but d'encourager l'investissement direct étranger. L'« exode des cerveaux » – c'est-à-dire l'exode des spécialistes très qualifiés des pays en développement vers les pays développés – s'est beaucoup accéléré avec la mondialisation.

38. Ces mouvements migratoires et la migration mondiale des emplois dans le monde le long de la chaîne mondiale de l'offre expliquent l'apparition d'un nouveau marché mondial du travail, bien que la mobilité internationale de la main-d'œuvre progresse beaucoup plus lentement que celle du capital. Alors que les migrants

internationaux ne représentaient toujours que 3 % environ de la population mondiale, en 2000, dans 70 pays, ils représentaient plus de 10 % de la population.

39. L'accord se fait généralement sur l'idée que les migrations internationales de main-d'œuvre ont un effet bénéfique sur la croissance et le développement à la fois dans le pays d'origine et dans le pays de destination. Cependant, pour dire si ces effets sont réellement bénéfiques, il convient d'examiner de plus près la situation réelle de chaque pays. Pour les pays en développement, la forme la plus préoccupante des migrations est le proverbial « exode des cerveaux », la migration des compétences, même si les causes peuvent en être parfois positives et les conséquences bénéfiques sur le plan personnel.

Conclusions

40. La mondialisation transforme tous les marchés du travail. De plus en plus, les pays suivent une politique dictée par l'impératif de compétitivité. Le principal enseignement que l'on puisse dégager est le suivant : une condition préalable pour que la libéralisation ait des effets bénéfiques sur le citoyen ordinaire est l'existence d'institutions, d'une législation et de règles qui soient susceptibles d'en limiter les effets défavorables.

Chapitre III **Groupes sociaux et population active**

Le travail dans une famille en pleine mutation

41. Traditionnellement, il existe une division du travail entre les membres de la famille. Or, la famille subit d'importantes transformations dans toutes les régions du monde, par le fait surtout du développement économique et de la transition démographique.

42. Ces changements sont en particulier la poursuite de la féminisation de la main-d'œuvre, caractérisée par le fait que beaucoup plus d'emplois sont désormais occupés par des femmes, par la précarité grandissante de l'emploi, par une convergence des taux d'activité des hommes et des femmes, et par une évolution du concept même de salaire, et notamment par la disparition du salaire familial.

43. L'évolution du mariage, de la fécondité, de la morbidité et de la mortalité retentit sur l'évolution du travail. La fécondité diminue dans la plupart des régions du monde, mais la transition démographique y est diversement avancée. En Afrique, les taux de fécondité élevés expliquent le grand nombre de travailleurs potentiels, dont l'augmentation exige une augmentation équivalente des possibilités d'activité rémunératrice. L'Afrique est en outre fortement touchée par la pandémie de sida. Quelques pays connaissent de ce fait une diminution de leur population et, dans certains pays, le nombre d'enfants est grand et celui des orphelins est particulièrement élevé, tout comme celui des personnes âgées. Cela pousse les enfants et les adolescents à chercher à gagner leur vie et beaucoup de personnes âgées à continuer à travailler.

44. Par contraste, dans certains pays d'Europe occidentale et au Japon, où les taux de fécondité sont tombés en dessous du taux de remplacement, deux évolutions démographiques sont apparues : le vieillissement et la diminution de la population.

45. La baisse régulière de la fécondité en Amérique latine est telle qu'il faut créer des emplois pour une main-d'œuvre féminine qui augmente en nombre mais ces emplois doivent être compatibles avec les soins à donner aux enfants et avec les options qui s'ouvrent aux jeunes en matière d'éducation. Dans beaucoup de pays d'Asie, la participation des femmes à l'activité économique est limitée par des facteurs tels que le peu de flexibilité des carrières et la rareté des crèches et des moyens de dispenser des soins à domicile aux personnes âgées. Il faut donc des politiques qui soient conçues pour répondre aux exigences de la vie familiale et celles qui offrent une aide pour les soins dispensés aux enfants et aux personnes âgées.

Les femmes : un taux d'activité en augmentation mais avec des risques plus grands

46. Depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, en 1995, d'importants progrès ont été accomplis dans la promotion des droits économiques et de l'indépendance économique des femmes, bien qu'il subsiste de profondes disparités. Les femmes représentent une part en augmentation de la main-d'œuvre mondiale.

47. L'emploi féminin a augmenté, mais cela s'est accompagné dans certains pays d'une dégradation de leurs conditions d'emploi. Les femmes sont en effet généralement surreprésentées dans le secteur informel et parmi les entrepreneurs individuels, où le travail est mal payé, précaire et généralement sans couverture sociale. Les métiers dans lesquels les femmes sont traditionnellement employées sont moins rémunérateurs que ceux exigeant des niveaux de qualification similaires mais réservés de préférence aux hommes. Le fait que dans presque tous les pays les femmes soient surreprésentées dans le secteur des services contribue à la persistance, dans le monde, de graves disparités de rémunération entre les sexes.

48. Dans beaucoup de pays, les femmes sont de même surreprésentées dans les emplois précaires et de ce fait elles sont souvent exclues des statistiques du travail et oubliées par les inspecteurs du travail. La multiplication des emplois sous contrat est une autre tendance mondiale récente qui affecte disproportionnellement les femmes, en raison de leur relative faiblesse dans les négociations et en raison de préjugés encore largement répandus au sujet de l'intérêt que les femmes porteraient à leur carrière.

49. Comme généralement ce sont les femmes qui sont chargées de l'éducation des enfants et des soins donnés aux personnes âgées, elles ont souvent du mal à trouver un équilibre entre les exigences de leur travail et leurs responsabilités familiales. Cependant, les mesures les visant expressément en tant que femmes (plutôt qu'en tant que mères ou soignantes) peuvent renforcer ce stéréotype. Les politiques sociales et les mesures qui cherchent à concilier les exigences de l'emploi et les responsabilités familiales aussi bien pour les femmes que pour les hommes devraient retenir l'attention des équipes dirigeantes si celles-ci ont vraiment l'intention de favoriser l'émancipation des femmes par une plus grande activité.

Venir à bout du travail des enfants

50. La plupart des enfants grandissent dans un environnement familial où on prend soin d'eux, où ils peuvent s'épanouir, où ils sont soignés et correctement nourris, et dans des conditions où ils peuvent aller à l'école primaire. Pourtant, il existe encore dans le monde environ 190 millions d'enfants de moins de 14 ans qui doivent travailler, sous une forme ou sous une autre.

51. C'est en Asie et dans le Pacifique que vivent près des deux tiers des enfants qui travaillent actuellement dans le monde. Cependant, c'est en Afrique subsaharienne que la proportion d'enfants obligés de travailler est la plus élevée, de l'ordre de 25 %. Le travail des enfants est plus fréquent dans les campagnes que dans les villes. Plus que les jeunes enfants, le phénomène touche les enfants plus âgés et les adolescents.

52. La proportion de garçons et de filles qui travaillent est à peu près la même, mais, typiquement, les garçons ont un emploi salarié ou travaillent dans l'entreprise familiale tandis que les filles tendent à être cantonnées dans des activités ménagères. Les filles commencent à travailler plus jeunes que les garçons, en particulier dans les campagnes et gagnent fréquemment moins qu'eux et ont moins qu'eux la disposition de ce qu'elles gagnent. Les filles, par ailleurs, doivent supporter le triple fardeau du travail à l'extérieur, des tâches domestiques et de l'école, ce qui compromet leurs résultats scolaires et leur assiduité.

53. Des estimations récentes faites par l'OIT attestent une réduction rapide du travail des enfants, en particulier sous ses pires formes. Cette évolution s'explique surtout par la diminution rapide du travail des enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes. En Afrique subsaharienne, par contraste, le nombre d'enfants qui travaillent a en fait augmenté, en partie en raison des taux élevés d'accroissement naturel et des difficultés économiques résultant de la propagation du sida.

54. Les causes profondes du travail des enfants sont complexes. L'une des principales est la pauvreté. Mais le travail des enfants s'explique aussi par les normes sociales, par la taille du ménage, par le fait que la mère travaille, par les imperfections des marchés du crédit et pour des incitations économiques. C'est également par le travail que souvent les enfants parviennent à une reconnaissance sociale à part entière dans la famille, et réussissent à s'affirmer et à négocier un meilleur sort.

55. Les principaux facteurs qui influent sur la demande de travail des enfants sont la conviction qu'ils sont plus dociles et plus aptes à accomplir certaines tâches que les adultes, l'importance relative du secteur informel par rapport au secteur formel et les techniques de production prédominantes. La faiblesse des salaires qui leur sont versés explique aussi que leur travail soit très demandé.

56. Ces dernières années, le consensus politique sur la nécessité d'éliminer le travail des enfants s'est affermi. La question a notablement retenu l'attention des instances intergouvernementales aux Nations Unies. Cependant, une mobilisation effective, dans les ministères, les administrations et les organismes concernés aux niveaux national et local, dans beaucoup de pays, n'a toujours pas eu lieu.

57. Une stratégie d'élimination du travail des enfants devrait s'attaquer aux causes multiples du phénomène. Un moyen d'intervention déterminant serait d'élargir l'accès à des programmes sociaux ambitieux qui aideraient à rompre le cercle

vicieux de la pauvreté; il faudrait par exemple assurer la gratuité de l'enseignement et de la formation, mettre en place des filets de sécurité et des services de soins de santé et introduire des mesures génératrices de revenus à l'intention des autres membres de la famille.

Les jeunes : chômage, inactivité et éducation

58. Les jeunes représentent environ 1,1 milliard de la population mondiale. La grande majorité d'entre eux, soit quelque 85 %, vivent dans des pays en développement. Les jeunes constituent environ la moitié de la population active mondiale au chômage, alors qu'ils ne représentent qu'un cinquième de la population mondiale.

59. Des progrès fort notables ont été enregistrés dans le domaine de l'éducation au cours des dernières décennies. Mais, 130 millions de jeunes au total (soit, en gros, 1 jeune sur 10) sont analphabètes. Les jeunes de sexe féminin sont surreprésentées dans ce groupe. Les progrès de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur ont produit une génération plus instruite, animée de grandes ambitions lorsqu'elle arrive sur le marché du travail. Malheureusement, dans bien des cas, les possibilités offertes ne sont pas à la hauteur de ces ambitions.

60. Grâce à leur flexibilité et à leur mobilité, les jeunes des pays qui ont su tirer parti de la mondialisation sont particulièrement avantagés. Mais, pour bon nombre de jeunes en Afrique, en Asie du Sud et en Amérique latine, la mondialisation n'offre que peu de possibilités réelles.

61. Les gouvernements ont tendance à orienter leurs politiques d'intervention pour remédier à ce qu'ils perçoivent comme des faiblesses chez les jeunes, en termes de manque de compétences ou d'attitudes. Il faudrait privilégier des mesures qui considèrent les jeunes comme un atout, notamment des actions visant à développer l'esprit d'entreprise et l'inventivité, des services de microcrédit pour le travail indépendant, la création d'emplois locaux et le placement et les compléter par une vaste gamme de possibilités d'emploi temporaire à l'étranger.

Le vieillissement actif et le travail

62. La population mondiale vieillit rapidement et cette tendance devrait se maintenir. La proportion de personnes âgées par rapport à la population mondiale devrait atteindre 21 % en 2050, date à laquelle le nombre de personnes âgées dans le monde aura dépassé le nombre de jeunes pour la première fois dans l'histoire.

63. Plus de 60 % des personnes âgées vivent dans les pays en développement, où l'on compte 50 % d'hommes âgés et 19 % de femmes âgées en activité, contre 21 % d'hommes âgés et 10 % de femmes âgées dans les régions développées. Les taux plus élevés de participation des personnes âgées à la vie active dans les pays en développement s'expliquent en grande partie par l'absence d'appui financier, ce qui fait de la retraite un luxe difficilement accessible. Dans les pays développés, on se demande si l'on pourra maintenir la pratique de la retraite anticipée en usage pendant les années 80 et 90, compte tenu des préoccupations à propos des déficits des caisses de retraite, de l'augmentation du rapport de dépendance des personnes

âgées, du manque de certaines compétences et des pénuries possibles de main-d'œuvre.

64. Il faut mettre en œuvre des politiques favorables au vieillissement actif pour permettre aux personnes âgées de rester dans la vie active, selon leurs capacités et leurs préférences. Il est nécessaire d'offrir des possibilités de formation continue sur le lieu de travail et d'apprentissage tout au long de la vie dans la communauté. Il faudrait également se soucier du transport et des risques liés à l'environnement, comme l'éclairage insuffisant, l'absence de rampes et les inégalités de revêtement des voies de passage.

Ouvrir le monde du travail aux personnes handicapées

65. La population mondiale de personnes handicapées est estimée à 650 millions. Il existe une forte corrélation entre la pauvreté et le handicap, les pauvres étant plus exposés aux risques de devenir handicapés et les personnes handicapées étant plus susceptibles d'être pauvres. Environ 470 millions de personnes handicapées sont en âge de travailler. Elles sont plus fortement touchées par le chômage que les personnes sans handicap. Pour encourager leur inclusion et leur habilitation, l'appui institutionnel doit leur donner accès à l'éducation, à la formation et aux loisirs et leur fournir une aide à l'emploi et à la participation sociale. Il faut développer des stratégies visant à réduire la discrimination à l'égard des personnes handicapées.

66. Vu le nombre important de personnes handicapées dans le monde et le fait que, dans les pays en développement, 90 % des enfants handicapés scolarisables ne vont pas à l'école, il devient urgent d'intégrer les personnes handicapées dans le programme international pour le développement.

Populations autochtones : le travail, de la tradition aux nouveaux défis

67. Alors que les populations autochtones ne représentent que 5 % de la population mondiale, elles constituent environ 15 % des plus pauvres du monde. Pour les populations autochtones, le défi n'est pas seulement d'accéder au plein-emploi et à un travail décent mais aussi de conserver les métiers et les modes de vie traditionnels dans un environnement en évolution rapide.

68. En perdant le contrôle de leurs bases de ressources traditionnelles, les populations autochtones ont perdu leurs systèmes traditionnels de gouvernance, le droit coutumier et les connaissances traditionnelles qui permettaient de gérer ces ressources. Ils subissent les effets négatifs des restrictions d'accès à leurs terres et les relations de réciprocité sont encore sapées par les différences d'accès à l'éducation, par l'urbanisation et la privatisation des ressources communales.

69. Les populations autochtones sont en butte à la discrimination dans tous les aspects de leur vie, ce qui entrave souvent leur accès à l'éducation et à l'emploi. La discrimination sur le marché de l'emploi est à la fois une cause et une conséquence importante de leur pauvreté.

70. Outre la discrimination, les insuffisances des systèmes éducatifs sont un deuxième facteur déterminant qui explique les difficultés des populations

autochtones en matière d'emploi. Ayant peu d'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, les populations autochtones ne peuvent trouver que des emplois peu qualifiés où les conditions de travail sont souvent défavorables.

71. Pourtant, il y a des raisons d'espérer. Au cours des 10 dernières années, les questions touchant les populations autochtones ont reçu une attention croissante. Les gouvernements ont mis en œuvre des politiques conçues pour améliorer les perspectives du marché de l'emploi pour les populations autochtones.

Migrants et désavantage social

72. Les migrations internationales sont devenues une dimension essentielle à l'ère de la mondialisation. Les migrants en situation régulière, ayant des compétences appréciées, sont généralement en mesure d'obtenir des salaires attrayants et de bonnes conditions de travail dans les secteurs en croissance rapide. En revanche, les migrants en situation irrégulière acceptent souvent des emplois peu qualifiés dans de mauvaises conditions de travail, même s'ils ont un niveau d'études élevé.

73. S'il est vrai que les migrants bénéficient souvent de meilleures possibilités d'emploi et de salaires plus élevés dans leur pays d'accueil, bon nombre d'entre eux sont confrontés à des conditions de travail déplorables. L'insécurité d'emploi sévit particulièrement.

74. L'un des changements les plus caractéristiques des mouvements migratoires est l'augmentation de la migration féminine. Les femmes migrantes occupent le plus souvent des emplois inférieurs et faiblement rémunérés dans des secteurs secondaires et tertiaires et se retrouvent souvent dans des secteurs de l'économie non réglementés et caractérisés par une ségrégation sexuelle, principalement dans des emplois domestiques. Elles sont beaucoup plus exposées à l'exploitation, la violence et la traite.

Conclusions

75. Dans tous les groupes sociaux, on a constaté une évolution vers une plus forte participation dans la vie active dans le monde. Bon nombre de groupes sont de plus en plus disposés et capables de participer au travail, quelle que soit sa définition. Les cohortes les plus jeunes de la société font des études plus longues et sont moins soumises à des formes exploitatrices du travail des enfants. Pourtant, les ambitions des jeunes sont trop souvent frustrées, et ce, paradoxalement, à un moment où ils sont mieux préparés que jamais. Les travailleurs plus âgés pensent rester plus longtemps dans la vie active, quelquefois par nécessité et souvent par choix.

76. En revanche, les perspectives d'une plus grande participation à la vie active se sont matérialisées beaucoup plus lentement pour les personnes handicapées et pour les populations autochtones. S'il y a certainement des signes permettant d'espérer que leurs droits et leurs besoins seront pris en compte, nombreux sont les obstacles que ces groupes doivent encore surmonter.

77. C'est chez les femmes que la participation a le plus fortement progressé. Toutefois, des progrès vers une participation pleine et égale des femmes à la vie active ont souvent coexisté avec des replis résultant de la discrimination. On peut observer un bilan également mitigé pour les migrants.

Chapitre IV

Inégalités, création d'emplois et travail décent

Tendances et types d'inégalités économiques

78. Dans bien des pays, l'inégalité de revenus ne cesse de croître depuis les années 80. La part du capital dans le revenu global tend à augmenter alors que les salaires et les avantages sociaux tendent à baisser aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

79. Les faibles revenus des marchés de l'emploi traduisent la faible productivité dans une certaine mesure. Pourtant, ce revirement dans la répartition fonctionnelle du revenu est également dû en partie aux forces déclenchées par la mondialisation, qui ont augmenté considérablement l'offre de main-d'œuvre d'une part et la mobilité du capital de l'autre.

80. L'augmentation de l'inégalité globale des revenus s'explique aussi par l'augmentation des écarts de salaires. La libéralisation des échanges et l'investissement étranger direct, deux facteurs pertinents parmi d'autres, ont contribué à cette tendance. Les délocalisations et la menace de transférer les emplois peuvent jouer sur les écarts de salaires ainsi que sur la part du travail dans le produit national brut. En outre, la précarisation et la contractualisation ont fait baisser les revenus sociaux et ont renforcé davantage les écarts de salaires entre travailleurs n'ayant ni les mêmes statuts ni les mêmes capacités de négociation.

Effet des inégalités sur l'emploi et les conditions de travail

81. L'inégalité des revenus et des richesses peut réduire les possibilités de croissance globale, avec des conséquences négatives pour la création d'emplois et notamment d'emplois décents, l'inégalité étant susceptible de compromettre la cohésion sociale, de susciter la violence politique et de mettre en danger la stabilité du gouvernement. Pour assurer l'accès de tous à un travail décent, les politiques sociales et économiques visant à réduire les inégalités ont un rôle important à jouer, surtout lorsque l'inégalité menace la stabilité sociale dans les pays à revenu intermédiaire.

Inégalité sociopolitique, croissance économique et création d'emplois

82. Le capital humain et social est un élément essentiel du plein-emploi et d'un travail décent. Les inégalités de revenus, de même que les inégalités sociales, sont source de perte de capital humain et social.

83. L'objectif du plein-emploi et d'un travail décent ne peut être atteint sans égalité des chances et sans égalité d'accès aux services sociaux de base. L'inégalité entre les sexes compromet la croissance et la création d'emplois. Les relations qui existent entre l'état de santé d'une population, la croissance économique et les perspectives d'obtenir un emploi décent pour tous sont également bien établies. La faim et ses manifestations affaiblissent le capital humain et la productivité. La discrimination raciale et ethnique porte atteinte aux droits de l'homme des minorités

ethniques; elle entraîne aussi une utilisation inefficace du capital humain et compromet la croissance et la création d'emplois.

L'inégalité de revenus est préjudiciable au développement humain et à la cohésion/confiance sociale

84. La cohésion sociale et la stabilité politique sont importantes pour la stabilité économique, l'investissement et la croissance et, en fin de compte, pour la bonne santé du marché du travail et pour les possibilités et conditions d'emploi. L'inégalité de revenus contribue à créer un environnement politique et social qui n'est pas favorable à la promotion d'un travail décent et du plein-emploi.

Orientations générales

85. Les politiques et stratégies visant à promouvoir et à créer le plein-emploi et des emplois décents devraient prendre en compte la question de l'inégalité, dans la mesure où il existe des relations entre les inégalités et la réalisation du plein-emploi et le travail décent.

86. Les politiques macroéconomiques conçues pour remédier à l'inégalité croissante de revenus et à la montée du chômage devraient peser les avantages de l'imposition progressive et des dépenses sociales des gouvernements, qui servent souvent à compléter les sources de revenus des pauvres et des travailleurs à faible revenu. En outre, les effets macroéconomiques de la réduction des inégalités devraient être évalués en tant que moyen d'ouvrir des possibilités d'emplois pour les groupes à faible revenu. Il faudrait généraliser davantage la mise en œuvre et l'exécution des stratégies de redistribution des richesses, telles que la réforme agraire et l'impôt sur les successions, afin de promouvoir l'accès aux avoirs de production.

87. La conception des politiques visant à promouvoir l'emploi et un travail décent doit également tenir compte des changements démographiques et sociaux de la société, tels que l'accroissement du nombre de jeunes et de personnes âgées, la progression du nombre de foyers ayant à leur tête une femme seule et le déplacement des populations autochtones. Les réformes politiques et les dispositions juridiques permettant de mieux reconnaître l'égalité en ce qui concerne la race, le sexe et l'âge sont également essentielles pour sensibiliser les entreprises et mobiliser leur attachement à ces objectifs.

Conclusions

88. Les inégalités économiques mondiales se sont accentuées au cours des deux dernières décennies et l'inégalité de revenus est en augmentation dans bien des pays depuis les années 80. De fortes inégalités économiques peuvent retarder la croissance économique en suscitant des revendications politiques pour une nouvelle répartition. L'inégalité des revenus est également préjudiciable aux résultats économiques et, par conséquent, à la création d'emplois, à cause de ses effets sur les inégalités sociales telles que celles qui sont fondées sur le sexe, la santé et l'éducation.

89. Il existe des politiques et des stratégies que les gouvernements peuvent mettre en œuvre pour promouvoir et créer le plein-emploi et un travail décent. Les politiques de redistribution devraient être plus largement appliquées. Les politiques concernant l'emploi et un travail décent devraient prévoir des réformes politiques et juridiques pour veiller à ce que des initiatives de ce type n'accentuent pas les inégalités dans la société et qu'elles assurent des possibilités d'emploi pour tous, tout en protégeant les droits des travailleurs.

Chapitre V

Protection sociale, main-d'œuvre et travail

90. La protection sociale joue un rôle important dans l'agenda pour la promotion d'un travail décent pour tous en assurant aux travailleurs une sécurité de revenu. Dans l'ensemble du monde, les régimes de protection sociale sont en transformation, à l'ère de la mondialisation et des réformes sociales et économiques.

Soins de santé : coûts, accès et « employabilité »

91. Les régimes de soins de santé sont mis à rude épreuve dans la plupart des pays, à cause des tendances démographiques, dont le vieillissement, de la hausse du coût des soins de santé et de l'offensive des maladies transmissibles telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. Cette pression a également été associée à un changement d'orientation du discours politique, privilégiant la responsabilité individuelle au détriment de la solidarité sociale collective.

92. Dans le monde entier, la prestation de services publics, fondée sur une couverture universelle et gratuite ou largement subventionnée, bat en retraite. L'élément crucial qui justifie les efforts visant à assurer un travail décent et un emploi, c'est qu'une proportion croissante de travailleurs ne bénéficie d'aucune protection en cas de maladie, et qu'ils sont plus nombreux à être confrontés à des coûts en hausse.

Prestations d'invalidité

93. En partie à cause du vieillissement, le nombre de personnes recevant des prestations d'invalidité dans les pays développés a augmenté de façon substantielle au cours des dernières années. De ce fait, les décideurs ont été conduits à revoir les politiques nationales et, dans certains pays, il y a eu des réformes qui ont resserré les critères d'admissibilité, afin d'encourager ou d'inciter de nombreuses personnes atteintes d'invalidité à entrer sur le marché du travail et à occuper des emplois. Le fait d'avoir introduit une obligation d'activité a imposé aux personnes déficientes des difficultés supplémentaires pour faire valoir leurs droits, ce qui agit sur la tendance à demander des prestations. Les travailleurs atteints d'invalidité ont tendance à être lourdement défavorisés sur le marché du travail. Une approche fondée sur les droits, comme celle que préconise la Convention relative aux droits des personnes handicapées (voir la résolution 61/106 de l'Assemblée générale, en date du 13 décembre 2006) constitue un bon pas en avant.

Réformes des pensions : la fin des retraites?

94. Depuis l'avènement de la mondialisation, les régimes de retraite sont en effervescence. Au cœur du problème se situe le vieillissement mondial : du fait de l'accroissement du taux de dépendance des personnes âgées, il est difficile de développer ou de maintenir les régimes classiques de pension à prestations définies par l'État ou par l'entreprise. L'avenir des régimes de retraite est incertain mais il faudrait rechercher une plus grande souplesse, en autorisant une plus grande variation de l'âge obligatoire du départ à la retraite, de façon que les gens puissent choisir quand ils veulent partir et bénéficier d'une pension plus élevée.

Allocation-chômage

95. La protection contre le risque de chômage sous forme d'une assurance contre le chômage a toujours été considérée comme le pilier central de l'État providence, protégeant les travailleurs contre les pires effets du chômage et agissant également comme stabilisateur macroéconomique. Malheureusement, la libéralisation du marché du travail s'est associée à l'érosion des régimes d'assurance chômage, à mesure que le nombre de chômeurs augmente dans le monde.

96. Ce qui se passe au niveau mondial, c'est qu'une proportion croissante de chômeurs ou bien n'ont pas accès à des allocations-chômage de quelque nature que ce soit, ou bien doivent démontrer qu'ils « méritent » l'assistance-chômage, qui leur est accordée d'une façon de plus en plus arbitraire, à condition qu'ils remplissent certaines obligations de comportement particulières. Dans ces conditions, le droit à l'allocation-chômage cesse d'être un droit social.

De l'assurance sociale à l'assistance sociale

97. Le principe de l'assurance sociale a toujours été la pierre de touche des régimes de sécurité sociale. Toutefois, il est naturellement faible dans les économies où le secteur informel domine et s'affaiblit encore par le développement d'une plus grande souplesse des relations professionnelles.

98. L'assistance sociale doit aussi relever des défis. L'un d'entre eux est un problème politique, qui tient au ressentiment que suscite dans la population l'impression que ces programmes n'ont pas l'efficacité voulue pour aider les gens à se sortir de l'aide sociale. Mais les tentatives visant à cibler les nécessiteux par des contrôles du niveau des ressources ou à proposer des incitations pour encourager les assistés à améliorer leur situation ont généré leurs propres problèmes.

Le développement de comptes d'épargne individualisés

99. Dans divers secteurs de la protection sociale, les gouvernements encouragent le développement de comptes d'épargne individualisés qui sont soit obligatoires, soit subventionnés par des incitations fiscales, notamment dans les secteurs de la retraite et des dépenses de soins de santé, mais aussi dans des secteurs tels que l'assurance-chômage.

100. S'il est vrai que les comptes d'épargne individualisés dans toutes les formes de protection sociale ne profitent guère aux groupes les plus précarisés et les plus pauvres, on peut néanmoins compter qu'ils seront certainement de plus en plus présents dans les régimes de protection sociale du XXI^e siècle. Les gouvernements et leurs conseillers politiques devraient donc veiller à ce que ces comptes assurent une sécurité économique suffisante pour ceux qui ne peuvent bénéficier d'aucun autre régime de protection sociale.

Conclusions

101. La protection sociale devrait faire partie intégrante de la société et s'inscrire dans les programmes de promotion en faveur d'un travail décent et de l'emploi. Qu'ils soient malades ou en bonne santé, employés ou au chômage, tous les individus ont besoin d'une protection sociale et d'une sécurité économique de base.

102. Si l'on débat encore de la relation entre dépenses sociales et croissance, un consensus semble se faire jour sur le fait que l'État doit assurer une protection sociale universelle plancher, sur laquelle pourront s'ériger l'assurance sociale, l'assurance privée et d'autres régimes. Toutefois, la pression qui s'exerce de façon croissante sur les pauvres, sur les personnes économiquement vulnérables et autres personnes défavorisées pour les contraindre à se comporter de la manière que l'État juge socialement désirable est une source de préoccupation. Des mécanismes de ce type tendent à fabriquer de la pauvreté des pièges de chômage.

Chapitre VI

Les programmes pour l'emploi axés sur la demande

103. Dans les pays tant développés qu'en développement, les gouvernements ont encouragé l'emploi directement par diverses mesures spéciales conçues pour créer une demande de main-d'œuvre. Mais ils ont consacré moins d'attention ou de ressources à des mesures conçues pour promouvoir un travail décent.

Subventions à l'emploi

104. Les subventions à l'emploi, en vertu desquelles les employeurs se voient offrir un appui financier pour les emplois supplémentaires qu'ils créent, constituent une large part des dépenses consacrées aux programmes actifs du marché du travail dans bien des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La plupart des emplois subventionnés sont orientés vers des groupes spécialement ciblés tels que les chômeurs de longue durée, les travailleurs les moins spécialisés, les travailleurs mal rémunérés, les jeunes, les personnes âgées et les personnes atteintes d'invalidité. En ciblant les groupes les plus vulnérables, ils agissent contre l'exclusion sociale. Ces subventions contribuent également à réduire le chômage de longue durée. Mais elles tendent à exercer une discrimination contre les sociétés plus anciennes et bien établies en faveur de sociétés nouvelles en pleine croissance, ce qui limite leur impact.

Fonds sociaux

105. Les fonds sociaux ont été présentés comme un moyen efficace de générer des emplois et l'activité économique dans les pays en développement. Pourtant, malgré les évaluations favorables de la Banque mondiale, les fonds sociaux ne sont plus considérés comme de puissants mécanismes encourageant le développement communautaire et générant des moyens de subsistance durables. De plus en plus, ces fonds sont en train de passer des infrastructures publiques aux programmes de développement du « capital humain ».

Programmes de microassurance et de microcrédit

106. La microfinance et le microcrédit ont acquis une énorme popularité en tant qu'outil du développement, étant donné que l'accès des pauvres aux services financiers est extrêmement important pour parvenir à l'autonomie économique et sociale. Il a été établi que la microfinance aide à créer des emplois, permet aux femmes d'accéder à l'autonomie et diminue la vulnérabilité. Non seulement la microfinance aide les pauvres à augmenter leurs revenus mais elle contribue également à une répartition équitable des avantages de la croissance économique.

107. Les principales critiques que l'on peut adresser aux programmes de microcrédit portent sur leur viabilité, leur champ limité et les difficultés de leur gestion. Certains se demandent également s'ils sont capables d'atteindre les plus démunis.

Des vivres contre du travail et du travail contre une rémunération en espèces

108. Les programmes de « vivres contre du travail » et de travail contre rémunération en espèces sont des mesures directes, conçues pour stimuler l'emploi et réagir à des besoins d'urgence. Le premier argument invoqué est que de tels programmes ciblent effectivement les pauvres puisqu'ils fonctionnent par autosélection et qu'ils sont relativement faciles à faire accepter par la classe moyenne. Mais ces types de programmes ne constituent pas la politique la plus appropriée pour développer les moyens d'existence ou le travail décent et ils ne tiennent pas souvent compte des sexospécificités.

Travaux publics

109. Les programmes de travaux publics sont devenus un instrument politique majeur, permettant de créer des emplois dans des situations de chômage ou de sous-emploi chroniques ou élevés et de réduire les insuffisances de la consommation dans des temps de crise tels que la famine ou la sécheresse. Les projets de travaux publics créent des biens publics et remplissent une fonction politique en aidant à atténuer le mécontentement social, grâce à des projets extrêmement visibles qui assurent un revenu minimal pour les pauvres.

110. S'il est vrai que les travaux publics peuvent arriver à remédier à des crises passagères et à des menaces compromettant les moyens d'existence, ce sont souvent

des considérations politiques qui influencent le choix et l'emplacement. Pour améliorer leur efficacité, les taux des salaires devraient être fixés à des niveaux plus élevés de façon à assurer une protection sociale sans causer de graves distorsions sur le marché de l'emploi. Les programmes devraient générer des avoirs de production au profit des pauvres. Les gouvernements locaux devraient être habilités à planifier et à gérer ces projets.

Conclusions

111. Les mesures spéciales de création d'emplois séduisent les politiciens parce qu'en les adoptant, ils se posent comme étant activement engagés dans la lutte contre le chômage et contre la faillite du marché de l'emploi. Divers programmes sont valables dans diverses conditions et supposent divers niveaux de coûts administratifs et de suivi. Toutefois, leur point commun est qu'il devrait y avoir un ciblage approprié dans ces divers programmes de façon à atteindre les pauvres et les femmes. Des projets menés dans bien des pays ont permis de tirer des leçons intéressantes.

112. Les mesures de création d'emplois axées sur la demande, telles qu'elles ont été mises en œuvre jusqu'ici, n'ont pas suffi à réaliser le programme pour un travail décent. Afin de promouvoir un travail décent pour tous, il faut une approche plus globale qui pourrait inclure quelques-unes des mesures existantes axées sur la demande plutôt qu'une approche exclusivement centrée sur la création d'emplois.

Chapitre VII

Orientations prioritaires en faveur de l'emploi et d'un travail décent

113. Pour que le travail décent soit plus qu'un simple slogan, il doit être beaucoup plus qu'une invitation à créer un plus grand nombre d'emplois de quelque nature que ce soit. La création d'emplois, pour désirable qu'elle soit en elle-même, doit être systématiquement entreprise dans le respect de conditions de travail décentes. Un des problèmes essentiels est la nécessité d'améliorer la sécurité socioéconomique de base pour tous.

Comment se faire entendre

114. S'ils ne peuvent se faire entendre, les travailleurs n'ont guère d'autre choix que d'abandonner leur emploi ou de l'accepter à contrecœur, par crainte de ce qui les attend. Lorsque le taux de chômage est élevé, les travailleurs sont obligés d'accepter des conditions défavorables ou de faibles revenus; sinon, ils mettent en danger le bien-être de leur famille. Avoir son mot à dire modifie cette position.

115. Le droit du travail a pris forme en se fondant sur la situation de travailleurs affectés à un lieu de travail déterminé et engagés dans une relation de travail directe à long terme, supposant un statut d'employé juridiquement reconnu. En dehors d'assurer des normes minimales aux personnes qui exercent toutes sortes de métiers, le défi le plus important qui se pose peut-être aux travailleurs du XXI^e siècle est de reconnaître que, pour réagir face aux réalités complexes des marchés du travail plus

ouverts, plus flexibles, pour résister aux pressions imposées pour leur faire exercer divers types de travail, il leur faut développer de nouvelles façons de se faire entendre. Dans ce contexte, il est indispensable d'avoir des associations de travailleurs indépendantes, même si certaines doivent modifier leur façon de faire.

116. Un aspect de la réorganisation nécessaire pour arriver à se faire entendre passe par l'exercice des pouvoirs institutionnels, ce qui implique la nécessité de donner au travail une plus grande priorité dans l'élaboration des politiques sociales et dans leur évaluation. Les institutions viables sont notamment les conseils nationaux pour l'emploi et les conventions sociales négociées entre les organismes de travailleurs, les employeurs et les gouvernements.

Précarisation de l'emploi : comment réagir

117. La flexibilité du marché du travail ainsi que d'autres processus de la libéralisation économique font que beaucoup plus de travailleurs se retrouvent dans des secteurs relativement informels. Les politiques sociales et relatives au marché de l'emploi doivent s'adapter à ces réalités.

118. Pour les travailleurs du secteur informel, les besoins les plus importants sont, d'une part, une sécurité du revenu de base et, d'autre part, une assurance minimale de pouvoir se faire entendre. Il faudrait imposer à toutes les entreprises l'obligation de se déclarer officiellement auprès des autorités, d'une façon simple et de faible coût. Les avoirs des producteurs du secteur informel devraient être enregistrés comme propriété de l'entreprise, leur assurant ainsi un statut juridique approprié. Il faudrait organiser une campagne pour faire en sorte que tous les travailleurs aient des contrats écrits, parce que seuls ceux qui ont un contrat écrit peuvent effectivement être protégés par le droit du travail ou le droit coutumier. De simples contrats écrits, énonçant les conditions de base de la rémunération et de l'organisation du travail, sont une condition nécessaire, sinon suffisante, pour faire du travail informel un travail décent.

Réexamen du droit du travail

119. Le droit au travail signifie que les individus ont partout le droit de gagner leur vie en exerçant des activités librement choisies. Dans tous les types de société, on ne peut attendre des individus qu'ils s'engagent dans la vie active sans asseoir celle-ci sur une sécurité sociale et économique de base. Avec la mondialisation, les inégalités et la précarité ont sapé les principes de l'universalisme et de la solidarité sociale.

120. Les régimes de protection sociale doivent s'adapter aux conditions de marché de l'emploi plus flexibles afin d'apporter une sécurité économique à tous les travailleurs. Étant donné que de plus en plus de travailleurs se retrouvent dans des situations d'emploi précaires et informelles sans être couverts par des contrats collectifs normalisés, que ce soit par choix ou par nécessité, la couverture universelle devient d'autant plus importante.

Orientations prioritaires pour aller de l'avant

121. Les défis à relever pour promouvoir un travail décent au XXI^e siècle sont immenses. Alors que les mécanismes et modèles traditionnels permettant de se faire entendre, d'accéder à une sécurité économique et au plein-emploi s'avèrent inadéquats à l'époque de la mondialisation et d'une plus grande flexibilité du marché du travail, de nouvelles approches sont en cours d'exploration. La communauté internationale et les gouvernements nationaux ainsi que leurs partenaires de la société civile doivent travailler en collaboration en vue de faire progresser l'agenda pour la promotion du plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous.

122. Tout d'abord, il est bon de redire qu'un travail décent pour tous, plutôt qu'une croissance économique en soi, ou même une simple création d'emplois devrait s'inscrire au cœur de la formulation des politiques économiques et sociales.

123. Au niveau international, il faut une coopération et une coordination entre les pays pour contrebalancer les pressions exercées par la « course vers le bas », dans la compétition mondiale pour l'investissement et les avantages commerciaux. Le partage d'expériences et la coordination internationale des politiques sociales et économiques contribueront également à la recherche de moyens permettant de répondre aux défis qui se posent collectivement pour créer des emplois productifs et un travail décent pour tous au XXI^e siècle.

124. Au niveau national, les politiques sociales et économiques, et même les institutions, doivent s'ajuster aux nouvelles réalités et exigences d'une économie mondialisée. Il est capital que la réforme des régimes de protection sociale dans les pays développés, de même que l'expansion de ces régimes dans les pays en développement, cherchent à assurer la sécurité économique de tous dans un marché du travail plus flexible.

125. Dans bien des pays, les mesures politiques visant à réduire l'inégalité devraient être poursuivies en même temps que celles qui visent à stimuler la croissance économique, afin d'assurer une répartition plus équitable des avantages de la croissance.

126. Les programmes pour l'emploi axés sur la demande et financés par le gouvernement doivent également être repensés et placés dans le contexte d'un travail décent, au lieu d'être vus comme de simples mesures de création d'emplois.

127. Des mesures politiques devraient également être mises en œuvre pour mieux écarter les obstacles à la participation à l'activité économique et faciliter l'accès à un travail décent pour tous les groupes sociaux. Toutes les mesures politiques devraient tenir compte des changements démographiques et sociaux en cours, qui remodelent le monde de l'emploi et du travail.

128. La société civile et le secteur privé ont aussi des rôles importants à jouer dans la promotion d'un travail décent pour tous, par la mise en place et le suivi de mécanismes tels que la responsabilité sociale des sociétés.

Conclusions

129. C'est en ce XXI^e siècle que les droits économiques, sociaux et culturels devraient se réaliser pleinement. Le monde a les ressources, les richesses et les connaissances nécessaires pour en faire une réalité.

130. La mondialisation entraîne plus d'incertitudes et d'insécurité pour les travailleurs et pour les communautés qui comptent sur le travail et la main-d'œuvre pour assurer leur subsistance – autrement dit, pour la plupart du monde. La libéralisation économique et la mondialisation ont des avantages mais elles apportent en même temps de puissants effets négatifs et des changements. Les décideurs en sont encore à devoir appréhender cette réalité et concevoir des stratégies pour maîtriser les inégalités croissantes de ces dernières années.

131. Le travail devrait être un moyen important d'acquérir l'estime de soi ainsi que le sentiment de sa dignité, tout en réaffirmant son identité humaine. Un travail productif et décent ainsi que l'élimination de la pauvreté sont indispensables pour assurer l'exercice des droits et libertés fondamentales de la personne humaine, consacrés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (résolution 217 A (III) de l'Assemblée générale), et pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Un travail pour tous n'est pas un choix politique mais une nécessité impérieuse pour le XXI^e siècle.
